

[illegible]

2. seule colonne. Avec 3B2, il est possible d'indiquer l'ordre dans lequel le texte doit ou non habiller un cadre. Ce cadre peut être orienté ou non orienté. Quant au cadre de fond de page, il ne comporte qu'une seule colonne. Avec 3B2, il est possible d'indiquer l'ordre dans lequel le texte doit ou

3. non habiller un cadre. Ce cadre peut être orienté ou non orienté.

4. té ou non orienté. Ce cadre de fond de page, porte qu'une seule colonne. Avec 3B2, il est possible d'indiquer l'ordre dans lequel le texte doit ou non habiller un cadre. Ce cadre peut être orienté ou non orienté. Quant au cadre de fond de page, il ne comporte qu'une seule colonne.

6. peut être orienté ou non orienté. Quant au cadre de fond

7. de page, il ne comporte qu'une seule colonne. Avec 3B2, il est possible d'indiquer l'ordre dans lequel le texte doit ou non habiller un cadre. Ce cadre peut être orienté ou non orienté. Quant au cadre de fond de page, il ne comporte qu'une seule colonne. Avec 3B2, il est possible d'indiquer l'ordre dans lequel le texte doit ou non habiller un cadre. Ce cadre

[illegible]

2. d'indiquer l'ordre dans lequel le texte doit ou non habiller un cadre. Ce cadre peut être orienté ou non orienté. Quant au cadre de fond de page, il ne comporte qu'une seule colonne. Avec 3B2, il est possible d'indiquer l'ordre dans lequel le texte doit ou non habiller un ca-

3. dre. Ce cadre peut être orienté ou non orienté. Quant au cadre de fond de page, il ne comporte qu'une seule colonne. Avec 3B2, il est possible d'indiquer l'ordre dans lequel le texte doit ou non habiller un cadre. Ce cadre peut être orienté ou non orienté. Quant au cadre de fond de page, il ne comporte qu'une seule colonne. Avec 3B2, il est possible

5. habiller un cadre. Ce cadre peut être orienté ou non orienté. Quant au cadre de fond de page, il ne comporte qu'une seule colonne. Avec 3B2, il est possible d'indiquer l'ordre dans lequel le texte doit ou non habiller un cadre. Ce cadre peut être orienté ou non orienté. Quant au cadre de fond de page, il ne

6. comporte qu'une seule colonne. Avec 3B2, il est possible d'indiquer l'ordre dans lequel le texte doit ou non habiller un cadre. Ce cadre peut être orienté ou non orienté. Quant au cadre de fond de page, il ne comporte qu'une seule colonne. Avec 3B2, il est possible d'indiquer l'ordre dans lequel le texte doit ou non habiller un cadre. Ce cadre peut être orienté ou non orienté.

À chaque numéro correspond un bloc « d’habillage ». À chacun de ces blocs correspond un code, ce qui signifie qu’un bloc peut contenir du texte ou être vide. Certains vétérans me diront : « À quoi cela peut-il bien servir ? ». À la publicité, à la VPC, etc. Bien entendu, d’autres combinaisons sont possibles.

Sourate 3

48

ne nous saisis pas s'il nous arrive d'oublier, ou de commettre l'erreur. Seigneur! ne nous charge pas d'un fardeau lourd comme Tu as chargé ceux qui furent avant nous. Seigneur! et ne nous impose pas ce pour quoi nous n'avons point de force. Et donne-nous absolution et donne-nous pardon et aie pour nous miséricorde. Tu es notre patron : donne-nous donc secours contre le peuple mécréant. »

Titre tiré du v. 33/30, en arabe *I'mrân*. Amram est le père de Moïse et d'Aaron. Cf. *Exode* VI 18, 20.

Sourate 3.

LA FAMILLE D'AMRAM

Post-hég. Voir, au début de l'ouvrage, la n. 4.

Post-hég. n° 89; 200 versets

Au nom de Dieu le Très Miséricordieux, le Tout Miséricordieux.

§ I

I

Alif Lâm Mîn.

Alif Lâm Mîn. Voir la note à II, 1.

2 "

Dieu! Pas de Dieu que Lui, le Vivant, l'Absolu!

Sur cette double numérotation des versets, voir la note à II 2/".

l'Absolu. Littér. : le Sub- subsiste (cf. II 255/256, et la sistant - par - qui - tout - note).

3 2

Il a peu à peu fait descendre sur toi le Livre, avec vérité, en tant que confirmateur de ce qui était avant lui. Et il a fait descendre en bloc la Thora et l'Évangile,

Il a peu à peu fait descendre. Le verbe *faire descendre*, fréquemment employé pour parler de la Révélation, a, en arabe, ces deux formes de « faire descendre peu à peu » et « faire descendre en bloc », que nous trouvons ici employés à dessein, l'une pour

le Coran, l'autre pour la Thora. — Ailleurs, nous avons négligé cette nuance. *Sur toi* (ô Muhammad). *Ce qui était avant lui* : avant le Coran : la Thora et l'Évangile. — On sait que la Thora (la Loi) désigne l'ensemble de la loi mosaïque, et particulièrement le Pentateuque.

4 "

auparavant, en tant que guidée pour les gens. Et Il a fait descendre le Discernement.

Guidée. Sur ce mot, voir la note à II 2/".

Le Discernement. Autre appellation du Coran. Cf. II 53/50 et la note.

" 3

Oui, à ceux qui mécroient aux signes de Dieu, un dur châtement! Et Dieu est puissant, détenteur de vengeance.

5 4

Rien, vraiment, ne se cache de Dieu, de ce qui est sur la terre ni dans le ciel.

6 "

C'est Lui qui vous donne forme dans le sein de vos mères comme Il lui plaît. Il n'y a pas

Exemple de composition sur trois colonnes étroites réalisé avec 3B2, sans autre cadre que celui du fond de page, à l'aide de deux formats de paragraphe (styles) seulement. D'après le *Coran glosé* édité en 1959 par le Club français du livre, typographié par Jacques Daniel (extrait de CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE TYPOGRAPHIQUES, *De plomb, d'encre & de lumière. Essai sur la typographie & la communication écrite*, Imprimerie nationale, Paris, 1982, p. 47).

1. Sans compter que certains logiciels suppriment les espaces doubles.
2. Il n'y a pas intérêt à ce que le texte soit modifié. Voir ce que l'auteur écrit par ailleurs.
3. Ce n'est l'avis ni des codes, ni de la plupart des professionnels.

tabulation, car la justification automatique modifie la largeur des espaces sécables* et le départ des premiers mots ne s'aligne plus verticalement¹.

- Quand un mot est coupé en fin de ligne, le trait d'union disparaît. Il faut alors penser à le rajouter manuellement [...]².
- Quand une lettrine est suivie d'une apostrophe, celle-ci peut participer au jeu décoratif ou non (p. 104, *légendes*)³. »

S. D. : « La réalisation de lettrines dans QuarkXPress se fait via la fenêtre de dialogue "Format de paragraphe". Le fait de cocher la case "Lettrine" vous donne la possibilité d'indiquer le nombre de caractères qui seront inclus dans la lettrine et le nombre de lignes sur lesquelles cette lettrine sera appliquée. Une autre possibilité de créer une lettrine est de faire un bloc texte ancré contenant le caractère souhaité permettant ainsi de changer les attributs de paragraphe sans que le bloc texte ancré ne se désolidarise du texte. »

Décidemment, l'auteur ne sait pas ce qu'est un format de paragraphe. Pour réaliser les exemples 2 et 3 dans son optique, un seul format suffit (alinéa sur *n* lignes). Mais le plus drôle, c'est qu'avec XPress, il n'est nul besoin de faire toutes ces manipulations de paragraphe : le texte habille automatiquement le bloc texte ancré. Il faut vraiment aimer se compliquer la vie. Passons sur les autres exemples.

II, 124 : concernant les *Derniers petits conseils pratiques* – qui sont là manifestement pour meubler une page initialement blanche – l'auteur aurait mieux fait de s'abstenir.

I. « Lorsque vous réalisez des **lignes de pointillés**, par exemple sur des bons de commande, faites-les dans un corps plus petit que celui du texte et même dans un grisé (40 à 50 % du noir par exemple). **Ce ne sont que des lignes de conduite pour aider l'écriture.** La lecture et l'élégance ont tout à y gagner. Exemple :

Nom :

Adresse :

et non pas :

Nom :

Adresse :

[Commentaire] : Le texte est en corps II. Les pointillés sont réalisés en corps 6, *par copier-coller de morceaux entiers, ajustés en fin de ligne* [c'est moi qui souligne]. Tramé 50 %.

S. D. : « QuarkXPress permet de créer un maximum de 20 tabulations pouvant être appliquées à un bloc de texte sélectionné. Lors de la création de ces tabulations, il est possible de paramétrer l'alignement du texte pour le point de tabulation créé (exemple : gauche, centré etc). La position d'une tabulation est paramétrable d'une façon précise et si on le souhaite, deux caractères maximum peuvent être tapés pour remplir la tabulation avec ces caractères. Il est ainsi possible de créer des points de conduite dans des formulaires de réponse par exemple. Une des méthodes possible est la suivante : positionner le point de tabulation à la valeur souhaitée (en général à la fin de chaque ligne de réponse du formulaire). Puis taper le ou les deux caractères à insérer automatiquement (pour des points de conduite, tapez par exemple "barre d'espace + point" ou

1. C'est moi qui souligne.

2. Cette pensée de S. Morison a été choisie par Pierre DUPLAN et Roger JAUNEAU pour être placée en épigraphe à *Maquette et mise en page*, Éditions de l'Usine nouvelle, Paris, 1986, p. 14.

3. En II, 62 par exemple, l'auteur parle même de conditionnement (« les habitants des pays germaniques, conditionnés par les écritures gothiques »), de « géométrie mécanique des formes et de "cadence" », de « structure mentale »... Il humorise même : « Ces considérations ne sont évidemment pas à prendre au pied de la lettre (c'est le cas de le dire!) dès que l'on passe une frontière, mais correspondent à des structures mentales néanmoins bien réelles (II, 64). » Concernant les alinéas : « De bon sens, un peu sensuelle, [la tradition latine] privilégie la compréhension du lecteur » (II, 108), quant à la typographie modulaire, elle traduirait « une conception esthétique épurée et géométrique de la mise en page » et serait « le reflet d'une tout autre culture » (II, 108), d'où le bon sens... Dans I, 102 : « Ces caractères [sans empattement] sont le reflet d'une culture "nordique" qui se trouve bien dans un environnement "propre, en ordre" (comme le traduit cette expression suisse). »

4. « Il faut toujours prévoir des blancs : tête, grand-fond et pied, supérieurs à cinq millimètres. En effet, au façonnage, il y aurait des risques pour les éléments imprimés (Duplan/Jauneau, *Maquette et mise en page*, p. 236). »

5. Pour ceux que cet ouvrage ennuie (et il y en a), les illustrations de cette page ont le mérite de réveiller. Jusqu'à présent l'auteur a voulu faire « léger », donner dans les tons pastels..., quelle agression tout à coup !

“point”). Ensuite, appliquez cette tabulation lorsque vous souhaitez obtenir les points de conduite. La répartition et l'ajustement de ces points se font automatiquement (si vous souhaitez des points plus petits, il est toujours possible de demander un corps plus petit avant d'appliquer la tabulation). »

Imaginons un instant que les débutants auquel ce manuel est destiné aient à réaliser des dizaines de pages de listes, de formulaires... Ne pensez-vous pas qu'ils vont s'arracher les cheveux et maudire la personne qui leur aura vendu XPress. Il n'y a pas à dire, l'auteur est un manuel, pour ne pas dire autre chose.

2. « Lorsque votre document est terminé, prenez le temps de contrôler votre composition typographique justifiée sur les deux côtés pour rectifier les coupures de mots se terminant ou commençant pas [*sic*] deux lettres en fin ou en début de ligne (voir comment procéder en pages 91 et 92). Généralement cette opération se réalise aisément, bien qu'il arrive parfois que l'on soit contraint ou de laisser ces deux seules lettres à leur place ou de modifier le texte, ne serait-ce que la place des mots dans la phrase concernée¹. »

Pour le cas où nous n'aurions pas compris, l'auteur persiste et signe ailleurs.

II, 83 : « Si l'on ne peut pas faire entrer cet orphelin dans les lignes précédentes [...], il faut raccourcir ou modifier le texte¹ quand celui-ci le permet. » — I, 62 : « Le mot “saint(e)” ne s'abrège qu'en cas de nécessité (le plus souvent par manque de place, ou pour arranger une justification). »

Juridiquement parlant, cela s'appelle de la contrefaçon. Malheureusement, cette pratique est plus fréquente qu'on ne le croit dans certains ateliers de composition. Nous sommes à des éons du professionnalisme d'un Stanley Morison : « Dans tous les genres durables d'imprimés, la seule raison d'être de l'imprimeur est de mettre en valeur non pas son talent, mais celui de l'auteur². »

MISE EN PAGES MODULAIRE

Concernant la mise en pages modulaire (II, 120-124), les connaissances de l'auteur se limitent à *Maquette et mise en page* de Pierre Duplan et de Roger Jauneau. La première page est consacrée à un bref historique mais, surtout, à essayer de convaincre le lecteur que ce type de mise en pages ne correspond pas à la culture latine. Car, évidemment, en bon lursien, seule la typographie latine aurait toutes les qualités.

L'identifiant essentiellement à la culture germanique, l'auteur écrit page 123 (et ce, chaque fois qu'il le peut dans ses ouvrages³) : « Cette conception graphique privilégie des pavés de textes bien alignés, “propre, en ordre!”. »

« Les marges intérieures, de tête, extérieures et de pied n'ont plus rien à voir avec celles de la typographie latine. Elles conservent ces 5 mm en ajoutant encore 5 mm en tête⁴, à l'extérieur et en pied, pour prévenir (au massicotage) les risques de coupes trop courtes au détriment des éléments imprimés (II, 121). »

« Il n'y a généralement pas de retrait du texte au début des paragraphes et d'interligne entre ceux-ci (II, 123)⁵. »

1. Voir également le chapitre : *Histoire*, page 26.

2. Pierre FLEURY et Christian IMBERT, « Couleur », *Encyclopædia Universalis*, Paris, 1996, t. VI, p. 676.

3. Parlant de la synthèse soustractive, Gérard Martin (« Imprimerie », *Encyclopædia Universalis*, Paris, 1996, t. II, p. 1021) écrit : « Elles sont respectivement jaune (complémentaire du bleu-violet), magenta (complémentaire du vert-jaune), cyan (complémentaire du rouge-orangé). Elles sont souvent appelées encres primaires jaune, rouge et bleue. » Ce qui ne l'empêche pas de préciser, parlant de la synthèse additive, que « les couleurs de bases sont le bleu, le vert, le rouge ou, plus exactement, un certain bleu-violet, un certain vert-jaune et un certain rouge-orangé – ont été déterminées empiriquement, en découpant le spectre visible en trois portions égales. »

4. Cité par Roger CHATELAIN, dans sa critique de « Mise en page et impression », *RSI*.

5. Manifestement, l'auteur n'a jamais recours aux services de correcteurs dans sa maison d'édition. (Mais peut-on encore l'appeler ainsi ?) Ce qui est scandaleux, surtout pour un ouvrage de ce type qui, plus que les autres, devrait être particulièrement soigné. C'est n'avoir aucun respect pour les lecteurs. Supposons qu'un artisan boucher livre la viande directement dans du papier journal, la commission d'hygiène serait immédiatement saisie par certains clients, avec pour sanction une sérieuse amende et/ou la fermeture de l'établissement. Et ce sont des personnes telles que l'auteur qui se permettent de faire des remarques aux autres.

L'auteur gagnerait à étudier des ouvrages comme ceux de Josef Müller-Brockmann, *Grid systems in graphic design. A visual communication manual for graphic designers, typographers and three dimensional designers* (édition bilingue anglais/allemand), les ouvrages (souvent en trois langues, y compris le français) des éditions ABC (Zurich), à lire la *Revue suisse de l'imprimerie*, etc., il écrirait moins de bêtises... et, surtout, cela développerait sa tolérance¹.

Pour clore ce chapitre (non qu'il n'y ait plus rien à dire), juste une question à l'auteur : en France, selon quel(s) procédé(s) journaux, revues, magazines, etc., sont-ils mis en pages ?

COULEUR

L'auteur consacre un cahier de seize pages à la couleur, à l'impression, au façonnage, etc. N'est-ce pas un peu juste ! Par ailleurs, quelle utilité ont les pages reproduisant des nuanciers (II, 129, 131 et 135) ? D'autant qu'il ne les mentionne pas tous (TruMatch, etc.).

Concernant la quadrichromie (II, 132), je crois utile de rappeler à l'auteur que la lumière solaire est décomposée par le prisme en six couleurs et non en sept (rouge, orangé, jaune, vert, bleu, violet). En fait, le phénomène est beaucoup plus complexe : « Le nombre même des couleurs principales du spectre est arbitraire ; on l'a longtemps fixé à sept (par analogie, peut-être, avec les notes de la gamme), en donnant un nom spécial (indigo) au bleu-violet, ce qui ne paraît pas plus nécessaire que d'en donner un au vert-bleu ou au vert-jaune... Rappelons d'autre part, qu'on ne doit pas confondre les couleurs du spectre avec les couleurs de l'arc-en-ciel, qui sont différemment disposées et dues à des lumières complexes². »

II, 132 : « • en combinant le bleu (cyan), le rouge (magenta) et le jaune primaires, appelés *couleurs soustractives* parce qu'on les obtient en supprimant l'une des trois couleurs primaires de la synthèse additive. Leur addition produit le noir. »

On sent bien que François Richaudeau est passé par là. Est-ce pour des raisons pédagogiques ou mnémotechniques que l'auteur assimile *bleu* et *cyan* (bleu verdâtre), *rouge* et *magenta* (rouge violacé)³ ? Là encore, on aurait aimé des schémas. Quant à dire que le mélange du cyan, du magenta et du jaune donne du noir, ce n'est pas exact. La couleur obtenue est en réalité un gris très noirâtre, voire un brun très sale, ce qui explique les améliorations apportées au procédé quadrichromique (compensation des imperfections des encres, retrait des sous-couleurs, etc.) dont l'auteur ne parle pas.

II, 144 : on aimerait que l'auteur dise deux mots sur le résultat, selon que les couleurs CMJN ont été imprimées dans tel ou tel ordre, etc.

FRANÇAIS, COQUILLES, ETC.

« La correction typographique déficiente du premier livre avait provoqué l'ire d'un correspondant de *Cantonade* (bulletin du Syndicat des correcteurs de Paris)⁴. »

Il est bon de rappeler que ma critique concerne la **troisième édition** du tome I et la **deuxième édition** du tome II⁵.

1. Merci de penser aux autres produits du marché (*Cordial, Hugo...*). Rappelons qu'Yves Perrousseaux collabore avec la société Diagonal pour la partie *typographie*.

L'auteur écrit page 93 du tome I : « Le logiciel Pro Lexis¹ [...] **est un correcteur typographique**, orthographique et grammatical génial. » La mise en vedette est intéressante. Je ne suis pas certain que la société Diagonal écrirait la phrase dans le même ordre et avec la même insistance sur « correcteur typographique ». Quant au mot « génial » ?... Il est vrai, on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Maintenant, puisque ce logiciel est génial, on ne comprend pas comment peut-il rester autant de coquilles, de fautes d'orthographe, d'erreurs de syntaxe, etc., dans ces deux ouvrages. Trois questions se posent alors :

- L'auteur a-t-il utilisé ce logiciel pour corriger les épreuves ?
- Si oui, comment un logiciel aussi génial peut-il laisser passer autant de fautes ?
- Si l'auteur l'a utilisé, sait-il s'en servir ?, ce qui – nous l'avons vu, eu égard à ses connaissances – est tout à fait envisageable.

L'auteur critique très souvent les dactylographes. Non seulement un certain nombre d'entre eux lui apprendrait à réaliser des imprimés dans les règles de l'art – car il ne faut pas confondre contraintes techniques avec compétence – mais également à écrire en bon français, à corriger ses fautes, etc.

Je n'ai pas classé les erreurs par type. Elles sont signalées au fur et à mesure, dans l'ordre où je les ai constatées. Sauf cas très rares, je n'ai pas touché à la ponctuation... Les fautes qui se répètent ne sont généralement signalées qu'une fois. Je rappelle également que pour les corrections « typo » je me suis basé sur le *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale* puisque c'est le code utilisé et recommandé par l'auteur. (La composition en petits corps est volontaire : soyons économes !)

I, 8, ligne 8 : *haut perché* et non *haut-perché* ; ligne 23 : *cosigner* et non *co-signer* ; signature (majusculinite) : *chancelier* et non *Chancelier*, *docteur* et non *Docteur* ; qui plus est : docteur en quoi ?

I, 12, 2^e paragr. : « Contrairement à ce *qu'ils* pourraient peut-être penser [...] »
À qui se rapporte ce *ils* ?

Ligne 24 : *Cela dit* est préférable à *Ceci dit*.

I, 15 : minusculinite ; il est vrai, cela fait moderne. Bravo pour la composition de PREMIÈRE PARTIE (interlettrage, intermot). Même remarque pour tous les débuts de chapitre.

I, 16, ligne 13 : *Proche-Orient* et non *Proche Orient*.

I, 24, ligne 1 : *Barbares* et non *barbares*.

5^e paragr., dernière ligne : *une source de revenus non négligeable*, et non *négligeables*.

I, 25, 5^e paragr., ligne 2 : *que vous lisez actuellement* et non *que vous êtes en train de lire...* (lourd : que vient faire la SNCF ici ?).

« Légende », ligne 1 : *monastère Saint-Martin de Tours* et non *monastère de Saint-Martin de Tours* ; ce n'est pas le sien ! *Idem* p. 26, ligne 5 : *abbaye Saint-Étienne de Caen* et non *abbaye de Saint-Étienne de Caen*, etc.

I, 28, 1^{er} paragr., ligne 4 : *l'abbé de Cluny* et non *l'Abbé de Cluny*.

2^e paragr., ligne 4 : *images pieuses* et non *images religieuses*.

I, 30, 3^e paragr., ligne 4 : *ici, équivalant* et non *équivalent*.

4^e paragr. : *Par contre et par extension* (?).

I, 44, 2^e paragr. : pas de majuscule à *dadaïsme* et à *surréalisme* ; par contre certains en mettraient une à *année* d'« années folles ».

I, 45, 3^e exemple : mettre *L* de *Les* en italique.

- I, 45, 3^e paragr. : qui débarque à Paris ? Sans doute est-ce une inversion voulue par l'auteur pour raison technique, du type de celle qu'il conseille p. 124 dans le tome II.
- I, 47, ligne 4 : qu'est-ce qu'une *lecture hachée* ?
- I, 52 : couleur de la lettrine.
Dernier paragraphe : mettre *code* en bas de casse. Même chose ailleurs.
- I, 53, avant-dernière ligne : *lettre o finale*. Parce qu'il existe une lettre *o* initiale ? Voir également *Caractères prêtant à confusion...*, p. 25.
- I, 57, ligne 7 : *Lorsque l'horaire est franc* (?).
Dernières lignes : où se trouve la note ? Sur la page précédente ?
- I, 60, 3^e ligne avant la fin : la *Communauté économique européenne (CEE)* est devenue tout simplement la *Communauté européenne* en 1994.
- I, 63, dernière ligne : *La Comédie-Française* et non *La Comédie française*.
- I, 66 : que vient faire ici cette histoire de salade ? A-t-elle un rapport avec le « Moustiers » du tome II, page 141 ?
- I, 67, légende : *an IV de la République* et non *An IV*.
- I, 68, dernière ligne : *à chaque version nouvelle* (?).
- I, 71, avant-dernière ligne : « ou en rajoutant, en plus, [...] ». Parce qu'on peut rajouter en moins ?
- I, 72, 2^e paragr., lignes 2 et 3 : *page 53* ne doit pas être coupé. (Si l'auteur était logique avec lui-même, il aurait dû composer p. 53.) Voir le conseil qu'il donne en I, 62 au mot *saint* pour arranger une justification.
- I, 74, 4^e puce, ligne 4 : *le XXV^e Salon de l'agriculture* et non *le XXV^e Salon de l'Agriculture*.
- I, 75, *Conseil pratique*, 3^e paragr. : [...] *les secondes sont la plupart du temps « moins pires »*. *Il faut faire des essais de comparaison* [...] ?
- I, 80, 6^e puce : en linguistique, on parle de *t* euphonique et non de *t* sonore.
- I, 83, 2^e puce : problème de justification.
Avant-dernier paragr. : *du mot/du mot* ; concernant la règle énoncée ici, voir page précédente (I, 82), dernier paragraphe. Ce ne sont pas des coupures à deux lettres, ça ?
- I, 84, légendes : pourquoi ces changements de justification ? Le deuxième pavé de texte est justifié alors que les autres sont au fer à gauche. On ne peut pas dire que « le texte fonctionne [très] bien » ici !
- I, 86, lettrine : on ne va quand même pas me dire que le début de ce paragraphe ne pouvait être composé autrement.
« À chaque fin de ligne, il se pose les mêmes problèmes que les vôtres. » (?)
- I, 90 : « Les points de suspension ¶ Ils [...] ». Pourquoi ce *ils* tout à coup ?
- I, 91, 4^e paragr. : les guillemets simples et doubles, en forme de tirets verticaux, s'appellent en jargon dactylographique/informatique *quote* et *double-quote*.
- I, 97, 1^{er} paragr. : selon l'Imprimerie nationale, l'Afnor, Maurice Frémy..., le point Didot fut créé par François Ambroise Didot en 1775 et non en 1785.
2^e paragr. : en typo, les petits blancs qui se trouvent au-dessus et en dessous de l'œil des caractères s'appellent respectivement *talus de tête* et *talus de pied*.
- I, 100 : pourquoi passer de la première personne du pluriel à la première personne du singulier ? Même chose ailleurs. Pages précédentes, on trouve des « vous », des « on » ; ici, des « je », des « me » ; etc.
- I, 101, paragr. introduit par une flèche : *Cela dit* plutôt que *Ceci dit*. Même chose en I, 115, 2^e paragr. avant la fin, et ailleurs.
- I, 102 : les siècles sont composés une fois en grandes capitales, une autre fois en petites capitales.
4^e paragr. : deux *des* qui se suivent en fin de ligne (incident de composition qui revient fréquemment).
5^e paragr. : *Mine de rien* (?) ; *des années trente* et non *des années 30*.
- I, 104 : *tout en* successifs en fin de ligne. Un festival ici !

- I, 112, fin 2^e paragr. : *pour obtenir le caractère sélectionné* n'est-il pas préférable à *pour obtenir le caractère sur lequel on a cliqué* ?
- I, 114, fin 2^e paragr. : *Le rouge va bien* (?). Remarquez, pourquoi pas ? Un film n'a-t-il pas pour titre : *Le rouge est mis* ?
- I, 115, lignes 7 et 8 : écrire 2 (*voire deux*) paragr. et non 2 §. « Le signe § ne s'emploie que devant un chiffre, jamais après l'article ou un déterminatif quelconque (*Lexique des règles typographiques...*, p. 10, note 2). »
- I, 119 : *Prieuré de Salagon*... Ce ne serait pas de la pub, ça ?
2^e paragr. avant la fin : écrire *codes* et non *Codes* (ici, il s'agit d'un nom commun).
- I, 123 : *Didot l'Aîné* et non *Didot l'ainé*, d'autant que page 67...
- I, 126, 1^{re} col., 1^{er} paragr. : Ce module contrôle l'orthographe individuelle des mots. Y aurait-il des « orthographes collectives » ?
2^e col., 1^{er} paragr. : pourquoi *sigles acronymes* ? *acronymes* ne suffit pas ? Que vient faire subitement cette puce en deuxième colonne.
3^e paragr. avant la fin : *À* et non *A*.
- I, 127 : *Sous WINDOWS ¶ sur MACINTOSH* (Sous/sur ?). Il n'y a pas à dire, macintoshiens et PCistes ne sont pas logés à la même enseigne.
2^e rabat de couverture, 4^e paragr. : « xvii^e siècle » ne doit pas être coupé.
- I, p. 4 de couv., 2^e puce : *de nos chaînes nationales françaises de télévision!* (?). Parce que nos chaînes nationales pourraient ne pas être françaises ?
1. « Dans la langue soignée, on réservera **avoir pour objet** aux cas où le sujet est une chose (*Cette décision a pour objet de limiter le gaspillage*) et **avoir pour but** aux cas où le sujet est une personne (*En prenant ces mesures, le ministre a pour but de limiter le gaspillage*). (J. GIRODET, *Pièges et difficultés de la langue française*, Bordas, Paris, 1988, au mot « objet », p. 536)
2. « J'ai longtemps hésité sur le nombre à adopter pour l'expression "mise en pages". Ma tendance naturelle (à moins que ce ne fût le désir de ne pas faire comme les autres) me portait à préférer le singulier, comme je continue d'en user pour "de toute sorte"; jusqu'au jour où je m'avisai de l'absurdité de mon choix : il n'existe pas de livre constitué par une seule page. Un feuillet comprend deux pages, et toute page comporte son verso (ou, à l'inverse, son recto); au surplus, toute page, à l'exception de la première et de la dernière d'un livre, va de pair avec la page qui fait face pour former une double page, et cette configuration est celle qui nous est immanquablement proposée par le livre dès lors qu'il est ouvert. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que celui-ci, abandonnant son aspect de parallépipède rectangle, prît la forme d'un anneau de Möbius (MASSIN, *La mise en pages*, p. 11). »
- II, 7, note : *Cet ouvrage a pour objet*¹... et non *Cet ouvrage a comme but*... Même remarque ailleurs.
- II, 10, note : deux *des* qui se suivent en fin de ligne.
3^e paragr. : *ce qui permet de réaliser...* et non *ce qui permet de pouvoir réaliser...* ; *faire du n'importe quoi* (ici, écrire *n'importe-quoi*).
- II, 11, note 1 : BAUDIN doit être composé ici en petites capitales avec majuscule, et non en grandes capitales sans majuscule : c'est un nom propre. Par ailleurs, ce n'est pas un manuel de dactylographie que je sache!
- II, 12, 3^e paragr. : *sensibilité* — *tout* (?); 4^e paragr. : que de *de* à la suite en fin de ligne! *Code* s'écrit ici sans majuscule (nom commun).
- II, 14 : *Mises en page imprimées* puis, plus bas, *Mise en page sur écrans*, sans parler qu'ailleurs le mot *page* prend tantôt la marque du pluriel tantôt celle du singulier². Quelles ressources!
4^e paragr. : *Cela fait beaucoup de choses, mais de fait, bien des réalisations correspondent à des savoir-faire...* Cela ne fait-il pas beaucoup ?
- II, 16, note 2 : *XVI^e siècles* ne doit pas être coupé. Par ailleurs, pourquoi les siècles sont-ils composés subitement en grandes capitales ? Même remarque ailleurs.
Que fait ce point après *Moyen Âge* ? Ne s'agit-il pas d'un titre. Voir I, 93.
Dernier paragr. : *deux colonnes de 16 lignes*. Quelle cohérence!
- II, 17 : *Le texte des gloses (c'est-à-dire des commentaires)* vient en caractères plus petits... ?
Pourquoi « bouts de lignes » avec *ligne* au pluriel ? On ne peut pas dire non plus que l'expression soit très heureuse. Quant au qualificatif *exubérant* (?).
- II, 18 : l'appel de note ne serait-il pas plus à sa place dans le titre, après *incunable* ?
Pourquoi mettre ici un point final ?
- II, 20 : là encore, que vient faire ce point après le titre ? Même remarque ailleurs.
- II, 22, 3^e paragr. : *de cet ouvrage* et non *de cet ouvrage-ci*.
- II, 25, note marginale : *Vous remarquerez* (*Vous pouvez remarquer*) et non *Vous remarquez*. Quant à l'expression *cette idée reçue idiote*, elle revient un peu trop souvent sous la plume de l'auteur. Je pense avoir suffisamment montré qu'il ne peut pas se permettre de faire ce genre de réflexion.
- II, 26, 2^e paragr. : *150 × 218 mm* et non *150 x 218 mm*. Erreur de composition constante chez l'auteur (voir *Caractères prêtant à confusion...*, p. 25).
- II, 26, 3^e paragr. : *une lettrine généreuse* (?). Que de superlatifs dans ce manuel.
Légende : *Théophraste Renaudot traversa trois règnes* (?).

- II, 27, légende : *Fac-similé de la une* et non *Fac similé de la première page*. Sans commentaire!
- II, 32, note marginale, 2^e paragr., ligne 2 : division malsonnante.
1^{er} paragr. : *journaux d'entreprise* plutôt que *house-organs*. Même remarque pour les nombreux anglicismes de ce manuel.
- II, 39, légende : *Rotation des indications des marges* (?). *Rotation des marges* ou *rotation des blancs*, n'est-ce pas suffisant?
- II, 42, illustration : 1/9 (mieux : ⅓) et non 1 neuvième; même chose pour 2 neuvièmes : 2/9 (⅔).
1^{er} paragr. : *canon d'or* et non *Canon d'or* (pas d'idolâtrie).
- II, 44, puces : capitale/bas de casse (quelle logique!); *pour faire respirer le texte* (?).
- II, 48 : rien ne justifie un nouveau paragraphe après *ciblé*. Là encore, le style...
- II, 49, légende : *évidente* et non *évidende*.
- II, 50, dernier paragr. : *que vous lisez* et non *que vous êtes en train de lire*. Même remarque que ci-dessus à I, 25.
- II, 51, 2^e paragr. : qu'est-ce qu'un *texte plus neutre*?
- II, 54, légende : *light, roman...* Ces mots ont été traduits en français.
1^{re} puce : *Gothiques* et non *gothiques*; *Scriptes* et non *scriptes*. Dans ces deux ouvrages, l'auteur utilise indifféremment la majuscule ou la minuscule avec une étonnante facilité.
- II, 55, 1^{re} légende : *comme référence de départ* (?). Et à l'arrivée?
- II, 56, légende, 3^e paragr. : « Aujourd'hui, il est intéressant de constater que leurs "petites sœurs", les caractères sans serif, supportent également relativement bien ces étroitisations (jusque dans certaines limites, quand même). » Dois-je commenter?
- II, 57, dernier paragr. : *Dans un texte de lecture* (?).
- II, 58, 3^e puce : *écrans de multimédia* (?).
- II, 62, note 1 : *Voir/Voir*.
- II, 64 : *semi serif*, puis *SemiSerif*. Mêmes incohérences ailleurs.
- II, 65, 2^e paragr. : *emploie* et non *employe*; *pour les textes pleins* (?).
- II, 67, 1^{er} paragr. : *Avant Garde* et non *Avant-Garde* (c'est un logo); pourquoi *antique, gothic...* mais *Grotesk*? Pourquoi tous ces alinéas après les intertitres, ce subit « qui regroupe », etc.
3^e paragr. : *J'emprunterai les définitions à René Ponot* (?). Pourquoi pas *J'emprunte*? Il me semble que c'est déjà fait, non!
- II, 70, note 1 : *QuarkXPress* et non *QuarkXpress* (c'est un logo).
- II, 71, dernier paragr. : *vous devez diminuer l'interlettrage* et non *vous devez resserrer l'interlettrage*.
- II, 72, 1^{er} paragr. : à quoi renvoie l'astérisque? Au *Lexique*, p 150 *sqq.*? Même remarque ailleurs.
- II, 73, 1^{re} légende : *années trente* et non *années 30*.
2^e légende : *créé par Adrien Frutiger* et non *créé Adrien Frutiger*.
- II, 74, 1^{er} paragr. : pourquoi *On entend par* « titrages » au pluriel?
- II, 76, 1^{re} note marginale : *est fatigante* et non *est fatigante*.
- II, 77, ligne 2 : vu le titre et les exemples, ne s'agit-il pas plutôt de *l'interlignage*!
3^e note marginale : *verticalisé à 180 %* (?).
- II, 78, exemples : *Diable* et non *diable* (ici, il s'agit d'une personnification).
- II, 80, dernière note marginale : *Vous êtes invité par madame la marquise* et non par *Madame la marquise* (se compose comme *monsieur le maire*).
- II, 84 : cliquez par incréments successifs sur la flèche de réduction de l'interlignage (?).
- II, 86, 2^e paragr. : *Quand un ouvrage est réalisé en deux ou trois langues ensemble* (?). Passons sur la fin de la phrase.
- II, 88, 4^e paragr. : à chaque début de nouveau paragraphe (?).

- II, 91, 2^e paragr. : *longueur de ligne* et non *longueur de justification*.
Fin de page : *car si vous créez des traits d'union normaux ils ne disparaîtront pas et se promèneront ensuite au milieu de votre texte* (?). N'est-ce pas mieux écrit ainsi : *car si vous tapez un trait d'union, il ne disparaîtra pas (du texte)*. Par ailleurs, il y aurait des traits d'union anormaux ? Vu le nombre de confusions que fait l'auteur, c'est bien possible !
- II, 93, 1^{er} paragr. : *double page* et non *doubles-pages*.
- II, 96, 2^e paragr. : « les caractères *destroyed* » (?).
- II, 98, 2^e paragr. : *une largeur de marge de blanc qui va repousser le texte vers l'extérieur de l'illustration* (?).
- II, 99 : *sont des zones fragiles* (?); *critiques* ne serait-il pas plus approprié ?
- II, 100, 2^e paragr. : (*pour quatre personnes*) n'est-il pas préférable ici à (*pour quatre couverts*) ?
- II, 104, 1^{re} puce : *comme/comme*.
Avant-dernier paragr. : *procédant* et non *prodédant*.
- II, 107 : *De nos jours, vous côtoyez le pied de mouche sur votre écran de PAO* (?). Et alors, cela veut dire que les mouches « ont lu » Perrousseaux. Pourquoi n'auraient-elles pas droit, elles aussi, de « dessiner » (pardon ! de laisser « des pattes de mouche ») sur l'écran ? (Que le lecteur me pardonne, mais là, j'avais vraiment besoin de souffler. C'est un vrai « carême » cet auteur !)
- II, 108, 1^{er} paragr. : *À notre époque cohabitent deux principales façons de réaliser les alinéas* (?). Que voulez-vous, c'est l'époque qui veut cela !
2^e alinéa : *quand le paragraphe précédent se termine par une ligne pleine* (ou *fait ligne pleine*) n'est-ce pas préférable à *quand la dernière ligne du paragraphe précédent se termine complètement à droite de la justification* ?
- II, 109, 4^e paragr. : en typographie traditionnelle, comme le mot *espace, interligne* est du genre féminin.
- II, 112, dernier paragr. : *Quand la place n'est pas encore suffisante, on continue tranquillement en tête de la page suivante* (?). Il est vrai, l'auteur habite le Sud de la France¹.
- II, 115 : *références bibliographiques* est préférable à *notes bibliographiques*. Si « Description bibliographique internationale normalisée » est le nom d'une norme, alors le mettre en italique ou entre guillemets.
- II, 116 : bravo pour la hiérarchisation typographique des données relatives au lignomètre. Les valeurs d'interlignage en 11 points et en 13 points seraient-elles proscrites ?
- II, 116, 1^{er} paragr. : *Au départ de votre travail...* (?).
- II, 124, 2^e paragr. : *par deux lettres* et non *pas deux lettres*.
- II, 136, note 2 : *pages* doit prendre la marque du pluriel (ou s'abréger en *p.*) et ne doit pas être séparé de 142. *Suivants* peut s'abréger en *sqq.*
Note 3 : × 1 030 et non x 1030.
Dernier paragraphe : *c'est quasiment un métier à part entière* (?). Cela fera toujours plaisir aux photograpeurs !
- II, 139 : *Si vous désirez des modifications des valeurs des couleurs d'un document quadri* ?
Un peu lourd, non !
- II, 140, 1^{er} paragr. : *le rapport d'agrandissement ou de réduction* (voire *d'agrandissement/réduction*) et non *rapport d'agrandissement ou de diminution*.
- II, 141, dernier paragr. : *demandez conseil à* et non *auprès de*.
- II, 146, 1^{er} paragr. : *vous constatarez* et non *vous constatez*.
4^e paragr. : *à plein papier* et non *à fond perdu* ; les *fonds perdus*, c'est ce qui tombe dans la poubelle lors du massicotage.
- II, 148, SALLES René : *Ouest-France* et non *Ouest France* (c'est une raison sociale).
- II, p. 4 de couv., 2^e paragr. : *de bonnes mises en page* et non *de bonnes mise en page* (ailleurs, nous avons vu que *page* pouvait prendre la marque du pluriel).

1. Pour que l'auteur et ses amis comprennent bien à quel point les clichés sont faciles. Dans une revue dont je tairai le nom, sous la plume d'un typographe, dont je tairai également le nom, on peut lire : « [...] les Allemands, race naturellement vénéralée et obséquieuse, qui met la majuscule à tous ses substantifs. »

PRÉFACES

Je termine par les préfaces car j'ai tenu à ce que leurs auteurs prennent d'abord pleinement conscience du contenu de ce manuel avant de lire ce qui les concerne.

Dans le *Manuel de typographie française élémentaire*, on peut bien dire qu'Yves Perrousseaux « assure », comme on dit : deux auteurs de renom¹ certifient l'orthodoxie de son manuel. Car à l'époque il s'agit d'un illustre inconnu. Écoutons Gérard Blanchard.

« Nul ne peut dire ce qu'aurait été le “manuel de typographie ordinaire” que Maximilien Vox avait en projet à la fin de sa vie. Sans doute, d'une façon ou d'une autre, le “manuel” d'Yves Perrousseaux le réalise [I, 8]. » Ce n'est pas rien quand même : l'auteur, comparé à Maximilien Vox !

De tels propos me laissent toujours perplexe. Car enfin, au nom de quoi peut-on s'arroger le droit de prêter pareilles intentions... à autrui ; dans le cas présent, à un défunt² ?

« Ce rassemblement de typographes d'abord [l'École de Lure créée par Vox], puis de toutes sortes de spécialistes des métiers de la communication audio-scripto-visuelle (et d'enseignants) a un but d'auto-enseignement et d'échanges amicaux dont le « *manuel Perrousseaux* » porte la marque. » C'est très clair, pour G. Blanchard (car j'ai la faiblesse de penser que ce n'est pas l'avis de tous les lursiens), ce manuel synthétiserait l'enseignement donné à l'École de Lure (l'auteur y donne d'ailleurs des cours, des stages, etc.).

« Ce qui reste de l'œuvre de Vox la plus efficace c'est celle qui crée cet état d'esprit d'exigence et d'amitié qu'Yves Perrousseaux met en œuvre, ici, sous nos yeux. Il sollicite l'avis des Anciens et celui des Modernes pour aboutir à ce « manuel » non pas utile mais *indispensable* pour ceux qui, aujourd'hui, font la typographie avec l'ordinateur. Longue vie à ce manuel de typographie qui a mûri tout au long de plusieurs saisons de lavandes. » Sans commentaire !

Au moins, René Ponot, lui, a le mérite de parler en son nom : « Tu m'as fait l'amitié de me soumettre ton texte avant publication³. En ayant terminé la lecture, je conclus que j'aurais aimé l'écrire de la même encre... [I, 9]. » Je connais une bonne partie des écrits de René Ponot, je regrette qu'il ait changé d'encre ou d'encrier !

« Ce qui importe est moins ce qu'il faut faire que ce qu'il ne faut pas faire. Tu y as bien insisté. Quand on n'a pas fait ce qu'il ne faut pas faire, on a déjà le maximum de chance d'avoir fait ce qu'il fallait faire. [...] Bravo Yves ! » Là aussi, sans commentaire !

Mise en page et impression est préfacé par François Richaudeau qui, nous l'avons vu dans la première partie de ce rapport, serait LE grand spécialiste de la typographie et de la mise en pages. Des trois préfaciers, c'est certainement le plus neutre. Il y a toutefois la dédicace : « à Yves, le graphiste-typographe pédagogue », et surtout le dernier paragraphe :

« Bien entendu, notre pays possède des typographes de qualité, tels ceux des *Rencontres internationales de Lure* – auxquelles Yves Perrousseaux et moi-même devons tant. Mais je maintiens, quitte à passer pour un provocateur⁴, qu'ils constituent une minorité

1. Gérard Blanchard et René Ponot.

2. Gérard Blanchard fréquenterait-il la « rue Copernic » pour connaître à ce point la pensée intime de Vox ? Feraient-ils tourner les tables ?... Ne le voyant pas s'embarrasser de gris-gris, d'accessoires..., je suis bien obligé d'en déduire que l'auteur a une ligne directe avec lui. Sur quel réseau ?...

3. Cette fois, René Ponot ne pourra pas dire qu'il a été mis devant le fait accompli...

4. Il faut bien reconnaître que l'auteur n'a jamais eu « la langue dans sa poche ». On m'a dit qu'avec l'âge il s'était un peu calmé. J'ai eu beaucoup de mal à le croire mais en lisant ceci : « Puis-je oser dire » [II, 8], « Oserais-je écrire » [II, 9], je dois avouer que cela semble plausible. Il n'est pas malade au moins ! Ce n'est pas parce que j'ai critiqué son manuel que je ne lui veux pas du bien.

dans notre pays, une minorité que les aventuriers de la PAO et autres lecteurs du présent ouvrage transformeront – j'en suis certain – en majorité (II, 9]. »

Plusieurs questions se posent :

- Les préfaciers ont-ils réellement lu le manuel de Perrousseaux?
- Si oui, comment l'ont-ils lu ? En lecture rapide?...
- Est-ce l'« esprit de clan » qui les a conduits à formuler de telles appréciations, à prodiguer de tels encouragements...?, bref, à faire la promotion de ce manuel.

Répondre à ces questions importe peu. Dans le cas présent, seul compte ce qui est imprimé qui, à ce jour, a été diffusé à plus de 14 000 exemplaires selon les chiffres qui m'ont été communiqués par l'auteur-éditeur.

Tout ceci pose le problème de la responsabilité, du devoir..., de la conscience aussi.

Comment trois professionnels aussi connus ont-ils pu donner des lettres de noblesse à un pareil « débutant »¹; comment ont-ils pu à ce point ternir leur image professionnelle...; cela reste pour moi un mystère. Quoi qu'il en soit, je veux espérer qu'à l'avenir ils sauront faire preuve de plus de discernement et d'esprit responsable.

Que vont-ils décider à propos de ces manuels?... Pour ma part, en mon âme et conscience, j'ai pris la décision qui s'imposait.

1. Je mets ce mot entre guillemets car, rappelons-le, l'auteur de ce manuel a près de trente ans d'expérience professionnelle!